



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023**

-

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS**

**\*12/10/2022** – Signature du marché relatif à la maîtrise d'oeuvre et l'assistance pour l'entretien et l'aménagement de voiries, chemins et réseaux vélos communautaires et communaux avec le cabinet BSM (85) pour un montant maximum de 186 000 € HT.

**12/10/2022** – Signature du marché relatif à l'Etude pour le développement du Campus des Sables d'Olonne Agglomération avec la société PAXTER pour un montant de 140 500€ HT (soit 168 600€ TTC).

**26/10/2022** – Signature de l'avenant n°1 au marché relatif à l'aménagement des secteurs Centre et Nord du parc d'activités Les Sables d'Olonne Sud – lot 1 – terrassement, voirie, assainissement, avec l'entreprise STRAPO (85) pour un montant d'avenant de + 126 619,90€ HT portant le marché à 1 481 499€ HT, soit une augmentation de 9,34 %.

**26/10/2022** – Signature du contrat d'assurance Dommage-Ouvrage et Tous risques chantier se rapportant aux travaux de construction des Chais des Marins avec la société SMACL (79) pour un montant de 11 866,55€ HT pour la Dommage Ouvrage et 3 377,84€ HT pour la Tous risques chantier.

**30/10/2022** – Signature du marché de construction d'une réserve incendie enterrée de 120 m<sup>3</sup> Ilot Nord de la Vannerie avec la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (85) pour un montant de 49 483€ HT.

**07/11/2022** – Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine privé, avec la société AUTHENTIC MEDIA, sis 21 rue de l'Université – 75007 PARIS, représentée par son Régisseur général Monsieur Georges BARRIER-CARON, mettant à disposition l'atelier n°4 du Parc Actilonne, d'une superficie de 82,15 m<sup>2</sup>, situé 2 allée Titouan Lamazou – 85340 Les Sables d'Olonne, à des fins de construction de petits décors pour le tournage du film « Le Paquebot ».

La convention est consentie pour une durée d'un mois, du 9 novembre 2022 au 9 décembre 2022, pour un loyer mensuel de 353,25 € HT.

**08/11/2022** – Signature de l'avenant n°1 au marché de transformation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles – lot 3 – Gros oeuvre, aménagement extérieurs, avec la société MC BAT, pour un montant d'avenants de + 3 871,25€ HT portant le marché à 63 226,77€ HT.

**09/11/2022** – Résiliation amiable du bail dérogatoire conclu entre la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération et la société PIXEL LABS, sise 36 rue de la Paillolière à LES SABLES D'OLONNE (85340), représentée par Aurélia JACQUET, d'une durée de 23 mois, à compter du 31 octobre 2022.

**\*15/11/2022** – Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime accordée à la société AUTHENTIC PRODUCTION, SAS au capital de 45 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 534 799 556, dont le siège social est situé 21 rue de l'Université – 75007 Paris, représentée par Madame Nathalie COHEN-HADRIA, en sa qualité de directrice de production dûment habilitée, pour la production d'une oeuvre audiovisuelle de fiction, du 10 novembre 2022 au 14 décembre 2022.

L'occupation concerne une surface de 523,24 m<sup>2</sup>, pour une redevance totale de 10 238,81€ TTC.

**15/11/2022** – Non-préemption des 6 actions n° 4447 à 4425 qui donnent jouissance à l'anneau G 95 de Port Olona de type 04 à 06 mètres dont le prix de vente est fixé à 7 250 €.

**17/11/2022** – Autorisation d'occupation du domaine public sur la place du Vendée Globe, pour le stationnement de véhicules techniques de l'équipe de tournage du film « Le

Paquebot ». L'évènement prend place le 23 novembre 2022, entre 12h et 19h30. L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public est valable le 23 novembre 2022 (montage et démontage compris), et concerne un emplacement de 180 m<sup>2</sup>. La redevance s'élève à 76,50€ HT.

**\*28/11/2022** – Signature de l'offre du Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée pour la réalisation de la campagne d'analyses 2022 de Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE), conformément à la loi n° 2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, pour un montant de 33 877,80 € HT soit 40 653,36 € TTC. La mission se compose de 6 campagnes de prélèvements et d'analyses des micropolluants sur les eaux brutes, traitées et les boues de la station d'épuration du Petit Plessis.

**28/11/2022** – Non-préemption des 9 actions n° 524 à 532 qui donnent jouissance à l'anneau D32 du Port Olona de type 06 à 08 mètres dont le prix de vente est fixé à 10 000 €.

**28/11/2022** – Non-préemption des 11 actions n° 963 à 973 qui donnent jouissance à l'anneau B64 du Port Olona de type 08 à 10 mètres dont le prix de vente est fixé à 15 000 €.

**28/11/2022** – Non-préemption des 9 actions n° 1850 à 1858 qui donnent jouissance à l'anneau D88 de type 06 à 08 mètres dont le prix de vente est fixé à 12 000 €.

**28/11/2022** – Acceptation de l'indemnisation d'un montant de 2 685,04 € adressée le 10 novembre 2022 par Abeille Assurances, par virement bancaire sur le compte de l'Agglomération, correspondant au remplacement du matériel appartenant à l'Agglomération, endommagé par l'association Société Hippique du Pôle Vendéen, lors de l'évènement de dressage des 28 et 29 mai 2022.

**\*28/11/2022** – Signature de l'avenant n°1 au bail professionnel du local situé 125-127 voie de la Bauquiere - 85100 Les Sables d'Olonne, avec la *SCI ROUSINE*, représentée par Monsieur Philippe AUDUREAU, son Gérant, dont le siège social est situé 13 rue des Cordeliers - 85340 Les Sables d'Olonne, modifiant l'article 4 afin d'autoriser l'Agglomération à sous-louer le local.

**\*28/11/2022** – Signature de l'avenant n°1 au bail professionnel du local situé 125-127 voie de la Bauquiere 85100 Les Sables d'Olonne, avec l'association *ADT 44*, siret 305 833 543 000 39, représentée par Madame Mahadiya HASSAN-LAKSIRY sa Présidente, dont le siège social est situé 9 rue Marcel SAMBAT, BP 48755, 44487 Nantes Cedex 4, modifiant l'article 3, afin d'autoriser l'Agglomération à sous-louer le local.

**28/11/2022** – Signature du marché avec la société E-Motion (85100 Les Sables d'Olonne) pour la réalisation de vidéos de promotion pour la somme de 26 250 € HT (soit 31 500 € TTC).

**07/12/2022** – Signature du contrat relatif à la mission de Pilotage, d'Ordonnancement et de Pilotage (OPC) pour le suivi du chantier de construction des chais de marins, avec la société SETEB, pour un montant de 7 520 € HT soit 9 024 € TTC.

**08/12/2022** – Demande de subvention au Département de la Vendée pour la création et l'amélioration de 3 aires de services de la Vélodyssée (Tanchet, Sainte Emilienne, La Chnoue) sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne en 2023. Le Département peut subventionner à hauteur de 43 % ce projet estimé à 82 118,00 € H.T, soit une aide de 35 353,00 € H.T.

**14/12/2022** – Sollicitation de deux subventions respectivement au Département de la Vendée et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réalisation des travaux de remplacement de l'ouvrage de franchissement sur site de la Monsaire à l'Île d'Olonne dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques.

**14/12/2022** – Signature de l’avenant N°2 prolongeant d’une année, soit jusqu’au 31 décembre 2023, dans les mêmes conditions, la convention d’occupation de parcelle de terrain nu d’une superficie d’environ 20 m<sup>2</sup> situé sur le domaine public portuaire des Sables d’Olonne, du 23 février 2019 prolongée par un premier avenant jusqu’au 31 décembre 2022 par laquelle l’Amicale des Plaisanciers des Sables d’Olonne, dont le siège social est situé est à la Capitainerie de Port Olona B.P. 122 -85104 Les Sables d’Olonne, a été autorisée à occuper temporairement le domaine public portuaire.

**14/12/2022** – Annule et remplace la décision du 27 juillet 2022, entachée d’une erreur matérielle en ce qu’elle mentionnait « montant TTC » alors qu’il s’agissait des montants HT.

Autorisation d’occupation temporaire du Domaine Public au droit de l’établissement à l’enseigne « SOMBRAS » sis au 16 quai Prouteau – 85100 LES SABLES D’OLONNE, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 pour l’installation de :

<u>Type d’occupation</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Redevance</u>
Terrasse ouverte Quai	3,36m <sup>2</sup> (4,80m x 0,70m)	45,37 € HT	152,44 € HT
Extension	10,66m <sup>2</sup> (4,10m x 2,60m)	45,37 € HT	483,64 € HT

**14/12/2022** - Annule et remplace la décision du 27 juillet 2022, entachée d’une erreur matérielle en ce qu’elle mentionnait « montant TTC » alors qu’il s’agissait des montants HT.

Autorisation d’occupation temporaire du Domaine Public au droit de l’établissement à l’enseigne « LOS PATAGOS » sis au 17 quai Prouteau – 85100 LES SABLES D’OLONNE, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 pour l’installation de :

<u>Type d’occupation</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Redevance</u>
Terrasse ouverte Quai	3,36m <sup>2</sup> (4,80m x 0,70m)	45,37 € HT	152,44 € HT
Extension	10,66m <sup>2</sup> (4,10m x 2,60m)	45,37 € HT	483,64 € HT

**14/12/2022** - Annule et remplace la décision du 27 juillet 2022, entachée d’une erreur matérielle en ce qu’elle mentionnait « montant TTC » alors qu’il s’agissait des montants HT.

Autorisation d’occupation temporaire du Domaine Public au droit de l’établissement à l’enseigne « LE COMPTOIR » sis au 12 quai Prouteau – 85100 LES SABLES D’OLONNE, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 pour l’installation de :

<u>Type d’occupation</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Redevance</u>
Terrasse ouverte	4,40m <sup>2</sup> (7,95m x 0,80m)	45,37 € HT	199,62 € HT

Quai			
Extension	19,88m <sup>2</sup> (7,95m x 2,50m )	45,37 € HT	901,95 € HT

**15/12/2022** – Ester en justice à la suite de la requête en indemnisation introduite par la société EVEHA devant le Tribunal administratif de Nantes le 8 juillet 2022 contre son éviction prétendument irrégulière de la procédure de passation de marché public de fouilles archéologiques. Le cabinet d’avocats BRG est mandaté pour défendre les intérêts de la collectivité.

**14/12/2022** – Adhésion à l’association GASPE (Groupement des Armateurs de Services Publics maritimes de passages d’Eau), dont le siège est situé Quai de la Fosse - 44000 NANTES, pour l’année 2022, pour la somme de 1 011€ net de taxes.

**\*14/12/2022** – Résiliation amiable du bail dérogatoire conclu entre Les Sables d’Olonne Agglomération et la société TEAM Y, sise 14 quai Albert Prouteau à LES SABLES D’OLONNE (85100), représentée par Yohann FRAPPIER, d’une durée de 29 mois, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

**\*15/12/2022** – Signature d’un bail professionnel avec la société PARTYS, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé à SAINT SAUVEUR (79300) ZA Champ Thibaud, représentée par Monsieur Thibault PARIILLON, agissant en qualité de gérant, pour la prise à bail d’un local, situé place des peintres PAJOT aux Sables d’Olonne 85100. Le bail est conclu pour une durée de 6 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2028.

Le montant du loyer mensuel est fixé à 1200 € HT. Les fluides seront à la charge de l’Agglomération. Le loyer sera révisé annuellement, sur la base de l’indice ILAT du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

**\*15/12/2022** – Signature d’un bail d’habitation avec Monsieur et Madame PARIILLON, agissant en qualité de propriétaires, pour la location d’un studio 15,73 m<sup>2</sup>, situé place des peintres PAJOT aux Sables d’Olonne 85100. Le bail est conclu pour une durée de 3 ans, soit du 13 décembre 2022 au 13 décembre 2025.

Le montant du loyer mensuel est fixé à 380 € TTC. Les fluides seront à la charge de l’Agglomération. Le loyer sera révisé annuellement, sur la base de l’indice INSEE du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022.

**15/12/2022** – Signature de l’avenant n°1 à l’autorisation d’occupation du domaine public maritime au centre de formation des métiers de la mer, avec la société AUTHENTIC PRODUCTION, SAS au capital de 45 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 534 799 556, dont le siège social est situé 21 rue de l’Université, 75007 Paris, représentée par Madame Nathalie COHEN-HADRIA, en sa qualité de directrice de production, dûment habilitée, pour la production d’une œuvre audiovisuelle de fiction. L’occupation concerne les salles 202 (49,27 m<sup>2</sup>) et 203 (51,34 m<sup>2</sup>).

L’autorisation d’occupation temporaire du domaine public est valable du 10 décembre 2022 au 16 décembre 2022.

**19/12/2022** – Signature d’une convention de prestation avec la Ville des Sables d’Olonne pour que celle-ci gère et mette à disposition le matériel événementiel communautaire via le service vie associative à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, et pour une durée de trois ans, renouvelable une fois tacitement, pour un montant annuel et forfaitaire de 32 000 € révisable chaque année en fonction des prestations réalisées.

**19/12/2022** – Signature d'un bon de commande de la société SPORTINGSOLS - rue du Stade – 85250 SAINT-FULGENT – pour la réalisation de travaux d'installation d'une clôture de 760 mètres linéaires et de portails autour du complexe sportif de la Guérinière permettant d'en assurer la sécurisation, pour la somme de 53 763,80€ HT (soit 64 516,56€ TTC).

**23/12/2022** – Signature du marché relatif aux travaux de dépose, fourniture et pose de platelage bois Quai Albert Prouteau aux Sables d'Olonne, avec la société BEMWOOD (44430 Le Landreau), pour la somme de 243 055,70 € HT (soit 291 666,84 € TTC) (offre variante avec bois exotique cumaru).

**23/12/2022** – Signature du marché relatif au Relevé patrimonial des réseaux et ouvrages enterrés d'eaux pluviales par géo référencement et réalisation d'une cartographie de classe A, avec la société GEOSAT (44700 ORVAULT), pour un montant maximal annuel de 60 000 € HT (soit 72 000 € TTC).

**26/12/2022** – Non-préemption des 9 actions n° 1679 à 1687 qui donnent jouissance à l'anneau C71 du Port Olona de type 06 à 08 mètres dont le prix de vente est fixé à 8 000 €.

**26/12/2022** - Non-préemption des 6 actions n° 1964 à 1969 qui donnent jouissance à l'anneau F83 de Port Olona de type 04 à 06 mètres dont le prix de vente est fixé à 1 000 €.

**30/12/2022** – Signature de la convention de mise à disposition de locaux, conclu avec l'association Sports Nautiques Sablais, sise 125 Place Jean David Nau - 85100 Les Sables-d'Olonne, représentée par son Président, Monsieur Bernard Devy, portant sur les locaux situés au rez-de-chaussée de la Résidence « La Porte Océane », bâtiment M, 125-127 voie de la Bauquiére - 85100 Les Sables d'olonne, d'une superficie de 88,76m<sup>2</sup>.

La convention est conclue pour une durée de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024. Elle pourra être tacitement renouvelée deux (2) fois, pour la même durée, soit au maximum jusqu'au 31 décembre 2028. L'occupation est consentie à titre gracieux. L'association prendra à sa charge les consommations en électricité, eau, et tous les autres contrats liés à son activité (connexion internet, etc.), ainsi que l'entretien courant des espaces.